

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



28 novembre 2008

L'APCM contre l'ouverture généralisée des magasins le dimanche

L'APCM, qui a fait valoir son opposition, dès 2006, à la généralisation de l'ouverture des commerces le dimanche pour des raisons essentiellement économiques, prend acte des nouvelles dispositions prévues dans le texte de loi porté par le député Richard MALLIE qui excluent d'autoriser les hypermarchés d'ouvrir le dimanche toute la journée. L'APCM rappelle, dans cette période de crise économique, qu'il est impératif de veiller à ne pas pénaliser les entreprises artisanales qui constituent l'essentiel du tissu économique de proximité.

L'ouverture des magasins, si elle était étendue sans aucune restriction au dimanche, reviendrait à créer une nouvelle distorsion de la concurrence en défavorisant lourdement les artisans, par rapport notamment aux grandes surfaces qui peuvent sans difficulté augmenter le nombre de leurs salariés spécialement recrutés pour la vente.

Au moment où la majorité des Français espèrent une société plus humaine et prônent un modèle d'entreprise respectant l'homme, il aurait été paradoxal de favoriser une fois encore un modèle dont on connaît bien les effets pervers sur l'emploi et sur la qualité de la société, en détournant une grande partie du pouvoir d'achat alors même que la situation économique tend à le diminuer.

Contact

Elisabeth de Dieuleveult
01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00
dieuleveult@apcm.fr